

That the Subcommittee be composed of the Honourable Senators Bird, Bonnell, Bourget, Cottreau, Inman, Lucier, McElman, McGrand, Norrie, Quart and Smith (Queens-Shelburne).

The motion carried."

Que le sous-comité soit composé des honorables sénateurs Bird, Bonnell, Bourget, Cottreau, Inman, Lucier, McElman, McGrand, Norrie, Quart et Smith (Queens-Shelburne).

La motion est adoptée.»

Le greffier du Comité

Patrick Savoie

Clerk of the Committee

Extrait des procès-verbaux du Comité sénatorial permanent de la Santé, du Bien-être et des Services Sociaux, tenu le 1978.

Le sous-comité de la Santé, du Bien-être et des Services Sociaux a été nommé et ses membres sont les sénateurs Bird, Bonnell, Bourget, Cottreau, Inman, Lucier, McElman, McGrand, Norrie, Quart et Smith.

Le sous-comité a pour mandat d'étudier les expériences de l'enfance et de rendre compte de ses conclusions.

Le sous-comité a également le mandat de recommander des mesures à prendre pour réduire l'incidence de la violence dans la société.

Le sous-comité a été nommé et ses membres sont les sénateurs Bird, Bonnell, Bourget, Cottreau, Inman, Lucier, McElman, McGrand, Norrie, Quart et Smith.

Le sous-comité a pour mandat d'étudier les expériences de l'enfance et de rendre compte de ses conclusions.